

**INTERCOMMUNALE DE  
MUTUALISATION EN  
MATIÈRE INFORMATIQUE  
ET ORGANISATIONELLE  
SCRL**

R.P.M.: BE-0841.470.248

**COMPTES ANNUELS AU  
31 DÉCEMBRE 2020**

**AUDIT | TAX | CONSULTING**

RSM InterFiduciaire is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM InterFiduciaire Scrl (\*) - experts-comptables - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles  
interfiduciaire@rsmbelgium.be - TVA BE 0442.616.443 - RPM Bruxelles - (\*) *Société civile à forme commerciale*

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Aalst, Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

## Table des matières

Projet de comptes annuels	2
Contrôles et vérifications	29

<b>23</b>		<b>BE-0841.470.248</b>		<b>1</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date de dépôt	N°	P.	U.	D.	A-app 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À  
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS  
ET DES ASSOCIATIONS**

## DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: **Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle**

Forme juridique: Société coopérative

Adresse: Rue Léon Morel

N°: 1

Boîte:

Code postal: 5032 Commune: Isnes

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de: Liège, division Namur

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

**BE0841470248**

DATE **12/12/2018** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS

**EN  
EUROS**

approuvés par l'assemblée générale du

**22/06/2021**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

**01/01/2020**

au

**31/12/2020**

Exercice précédent du

**01/01/2019**

au

**31/12/2019**

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont** identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: 20

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: A-app 6.2, A-app 6.7, A-app 6.9, A-app 7.2, A-app 8, A-app 10, A-app 14, A-app 15, A-app 16, A-app 17

Nr.	BE-0841.470.248	A-app 2.1
-----	-----------------	-----------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET  
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE  
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT  
COMPLÉMENTAIRE**

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

Liste complète des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

**MELLOUK** Mohammed Amine

Rue Fontenoy 31

7500 Tournai

BELGIQUE

Début de mandat: 09-12-2020

Fin de mandat: 09-12-2026

Administrateur

**SORNIN** Eric

Rue d'Oignies 1 Bte 16

5060 Tamines

BELGIQUE

Début de mandat: 12-12-2019

Fin de mandat: 12-12-2026

Administrateur

**CUVELIER** Philippe

Rue de la Chapelle 2A

6210 Villers Perwin

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

**LELONG** Emmanuelle

Rue du Lait Beurré 4/D

7110 Houden Goegnies

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

**CHAPELLE** Thierry

Rue du Ruisseau 35

5081 Bovesse

BELGIQUE

Début de mandat: 03-09-2020

Fin de mandat: 03-09-2026

Administrateur

**VAFIDIS** Rachelle

Rue de la Brasserie 38

5080 Warisoulx

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

**GOREZ** Denis

Place d'Hymiée 50

6280 Gerpinnes  
BELGIQUE  
Début de mandat: 26-06-2019      Fin de mandat: 26-06-2025      Administrateur

**LÖWENTHAL** Bernard  
Rue Hattain 3  
1470 Genappe  
BELGIQUE  
Début de mandat: 26-06-2019      Fin de mandat: 26-06-2025      Administrateur

**DISPA** Benoît  
Rue du Paradis 20  
5030 Grand-Manil  
BELGIQUE  
Début de mandat: 26-06-2019      Fin de mandat: 26-06-2025      Administrateur

**DELHAISE** Rudi  
Route d'Andenne 4F  
5310 Eghezée  
BELGIQUE  
Début de mandat: 26-06-2019      Fin de mandat: 26-06-2025      Administrateur

**WATHELET** Damien  
Bouresse 1 Bte A  
4560 Clavier  
BELGIQUE  
Début de mandat: 26-06-2019      Fin de mandat: 26-06-2025      Administrateur

**WAUTIER** Jean-Marc  
Rue des Fossés 2 bte B/C  
1420 Braine-l'Alleud  
BELGIQUE  
Début de mandat: 26-06-2019      Fin de mandat: 26-06-2025      Administrateur

**LUGOWSKI** Dominique  
Rue Jean Jaurès 26  
4340 Awans  
BELGIQUE  
Début de mandat: 26-06-2019      Fin de mandat: 26-06-2025      Administrateur

**BALON** Pierre-Philippe  
Rue de Diekirch 80  
6700 Arlon  
BELGIQUE  
Début de mandat: 26-06-2019      Fin de mandat: 26-06-2025      Administrateur

**SAIVE** Philippe  
Rue de Preyai 21  
4432 Ans  
BELGIQUE  
Début de mandat: 03-09-2020      Fin de mandat: 03-09-2026      Administrateur

**DUBOIS** Philippe  
Rue de l'Agauche 17  
4560 Clavier

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Vice-président du Conseil  
d'Administration**SIASSA-BULA** Merveille

Rue Gustave Boël 160

7100 La Louvière

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

**BARVAIS** Marc

Rue des représentants 22

7012 Jemappes

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Président du Conseil d'Administration

**POLL** Bénédicte

Avenue du Vignoble 5 bte 2

7180 Arquennes

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

**BRANKAER PH & PARTNERS SRL**

(B00329)

BE0462238058

Rue Léon Colleaux 41

6762 Saint-Mard

BELGIQUE

Début de mandat: 07-06-2018

Fin de mandat: 22-06-2021

Commissaire

Directement ou indirectement  
représenté par:**BRANKAER** Philippe  
(A01711)

Allée des Bouleaux 49

4140 Gomzé-Andoumont

BELGIQUE

**RLS AUDIT & CONSEILS SRL**

(B863)

BE0549914873

Chaussée de Couvin 110

6460 Chimay

BELGIQUE

Début de mandat: 07-06-2018

Fin de mandat: 22-06-2021

Commissaire

Directement ou indirectement  
représenté par:**SOHET** Luc (A906)

Chaussée de Couvin 110

6460 Chimay

BELGIQUE

Nr.	BE-0841.470.248	A-app 2.2
-----	-----------------	-----------

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de société,
- B. L'établissement des comptes annuels,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<b>RSM INTERFIDUCIAIRE SC</b> BE0442616443 Chaussée de Waterloo 1151 1180 Uccle BELGIQUE Directement ou indirectement représenté par	50.701.189	B

N°	BE-0841.470.248	A-app 3.1
----	-----------------	-----------

## COMPTES ANNUELS

### BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>		20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>1 356 830,46</u></b>	<b><u>1 444 159,00</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.1.1	21	<b>10 251,00</b>	<b>33 877,90</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.1.2	22/27	<b>1 345 988,26</b>	<b>1 409 689,90</b>
Terrains et constructions		22	1 308 193,39	1 357 753,85
Installations, machines et outillage		23	3 591,28	4 104,32
Mobilier et matériel roulant		24	34 203,59	47 831,73
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.1.3	28	<b>591,20</b>	<b>591,20</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b><u>881 143,00</u></b>	<b><u>988 339,53</u></b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>436 024,37</b>	<b>402 110,05</b>
Créances commerciales		40	307 655,71	299 918,94
Autres créances		41	128 368,66	102 191,11
<b>Placements de trésorerie</b>		50/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>429 322,45</b>	<b>573 777,32</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		490/1	<b>15 796,18</b>	<b>12 452,16</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>2 237 973,46</b>	<b>2 432 498,53</b>

N°	BE-0841.470.248	A-app 3.2			
		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>					
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
<b>Apport</b>					
	Disponible		10/15	<b>352 892,08</b>	<b>284 034,13</b>
	Indisponible		10/11	<b>63 363,09</b>	<b>63 166,46</b>
			110	44 813,09	44 616,46
			111	18 550,00	18 550,00
<b>Plus-values de réévaluation</b>					
			12		
<b>Réserves</b>					
	Réserves indisponibles		13	<b>2 021,84</b>	<b>2 021,84</b>
	Réserves statutairement indisponibles		130/1	2 021,84	2 021,84
	Acquisition d'actions propres		1311	2 021,84	2 021,84
	Soutien financier		1312		
	Autres		1313		
	Réserves immunisées		1319		
	Réserves disponibles		132		
			133		
	<b>Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)(-)</b>		14	<b>279 227,45</b>	<b>189 531,12</b>
<b>Subsides en capital</b>					
			15	<b>8 279,70</b>	<b>29 314,71</b>
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>					
			19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>					
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
	Pensions et obligations similaires		160/5		
	Charges fiscales		160		
	Grosses réparations et gros entretiens		161		
	Obligations environnementales		162		
	Autres risques et charges		163		
			164/5		
<b>Impôts différés</b>					
			168		

N°	BE-0841.470.248	A-app 3.2			
		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b>			17/49	<b>1 885 081,38</b>	<b>2 148 464,40</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>			17	<b>1 093 849,92</b>	<b>1 157 966,30</b>
Dettes financières			170/4	1 093 849,92	1 157 966,30
Etablissements de crédit, dettes de location financement et dettes assimilées			172/3	1 093 849,92	1 157 966,30
Autres emprunts			174/0		
Dettes commerciales			175		
Acomptes reçus sur commandes			176		
Autres dettes			178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>			42/48	<b>791 231,46</b>	<b>990 498,10</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année			42	64 116,38	63 158,63
Dettes financières			43	0,00	349 727,52
Etablissements de crédit			430/8	0,00	349 727,52
Autres emprunts			439		
Dettes commerciales			44	221 673,66	239 463,32
Fournisseurs			440/4	221 673,66	239 463,32
Effets à payer			441		
Acomptes reçus sur commandes			46		
Dettes fiscales, salariales et sociales			45	505 441,42	338 111,53
Impôts			450/3	26 778,60	27 628,29
Rémunérations et charges sociales			454/9	478 662,82	310 483,24
Autres dettes			47/48	0,00	37,10
<b>Comptes de régularisation</b>			492/3		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>			10/49	<b>2 237 973,46</b>	<b>2 432 498,53</b>

N° BE-0841.470.248

A-app 4

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	2 968 104,08	2 551 331,18
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.4	62	2 682 340,51	2 203 215,45
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	118 587,82	154 002,27
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4	-2 700,00	11 700,00
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	12 430,63	12 266,89
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>157 445,12</b>	<b>170 146,57</b>
<b>Produits financiers</b>	6.4	75/76B	<b>21 035,01</b>	<b>52 873,76</b>
Produits financiers récurrents		75	21 035,01	52 873,76
Dont: subsides en capital et en intérêts		753	21 035,01	52 873,76
Produits financiers non récurrents		76B		
<b>Charges financières</b>	6.4	65/66B	<b>22 323,79</b>	<b>26 177,84</b>
Charges financières récurrentes		65	22 323,79	26 177,84
Charges financières non récurrentes		66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>156 156,34</b>	<b>196 842,49</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>		67/77	<b>66 460,01</b>	<b>78 314,29</b>
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>89 696,33</b>	<b>118 528,20</b>
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>89 696,33</b>	<b>118 528,20</b>

N°	BE-0841.470.248	A-app 5
----	-----------------	---------

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)</b>	9906	<b>279 227,45</b>	<b>189 531,12</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9905	89 696,33	118 528,20
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)	14P	189 531,12	71 002,92
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>	791/2		
<b>Affectations aux capitaux propres</b>	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter (+)(-)</b>	14	<b>279 227,45</b>	<b>189 531,12</b>
<b>Intervention des associés dans la perte</b>	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

N° BE-0841.470.248

A-app 6.1.1

**ANNEXE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8059P	xxxxxxxxxxx	<b>898 529,72</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029	0,00	
Cessions et désaffectations	8039	0,00	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8049		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8059	<b>898 529,72</b>	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8129P	xxxxxxxxxxx	<b>864 651,82</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8079	23 626,90	
Repris	8089		
Acquis de tiers	8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109	0,00	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8119		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8129	<b>888 278,72</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(21)	<b><u>10 251,00</u></b>	

N°	BE-0841.470.248	A-app 6.1.2		
		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>		8199P	xxxxxxxxxxx	<b>1 753 694,08</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	31 259,28	
Cessions et désaffectations		8179	40 272,69	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)		8189		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>		8199	<b>1 744 680,67</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>				
<b>Mutations de l'exercice</b>		8259P	xxxxxxxxxxx	
Actées		8219		
Acquis de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)		8249		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>		8259		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>				
<b>Mutations de l'exercice</b>		8329P	xxxxxxxxxxx	<b>344 004,18</b>
Actées		8279	94 960,92	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309	40 272,69	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)		8319		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>		8329	<b>398 692,41</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>		(22/27)	<b>1 345 988,26</b>	

N°	BE-0841.470.248	A-app 6.1.3		
		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>		8395P	xxxxxxxxxxx	591,20
<b>Mutations de l'exercice</b>				
Acquisitions		8365		
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)		8385		
Autres mutations (+)/(-)		8386		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>		8395	591,20	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>		8455P	xxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)		8445		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>		8455		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>		8525P	xxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)		8515		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>		8525		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>		8555P	xxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice (+)/(-)</b>		8545		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>		8555		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>		(28)	591,20	

N°	BE-0841.470.248	A-app 6.3
----	-----------------	-----------

**ETAT DES DETTES**

	Codes	Exercice
<b>VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE</b>		
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>	(42)	<b>64 116,38</b>
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>	8912	<b>266 336,97</b>
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir.</b>	8913	<b>827 512,95</b>
<b>DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)</b>		
<b>Dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>	9061	
<b>Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société</b>		
Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société</b>	<b>9062</b>	

N°	BE-0841.470.248	A-app 6.4
----	-----------------	-----------

## RESULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PERSONNEL</b>			
<b>Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel</b>			
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	39,4	32,4
<b>PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE</b>			
<b>Produits non récurrents</b>			
Produits d'exploitation non récurrents	76	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Produits financiers non récurrents	(76A) (76B)		
<b>Charges non récurrentes</b>			
Charges d'exploitation non récurrentes	66	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Charges financières non récurrentes	(66A) (66B)		
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>			
Intérêts portés à l'actif	6503	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

N°	BE-0841.470.248	A-app 6.5
----	-----------------	-----------

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

	Codes	Exercice
<b>GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS</b>	9149	
<b>Dont</b>		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
<b>GARANTIES RÉELLES</b>		
<b>Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société</b>		
Hypothèques		
Valeur comptable des actifs	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
Valeur comptable des actifs	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

N°	BE-0841.470.248	A-app 6.5
----	-----------------	-----------

	Codes	Exercice
<b>Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers</b>		
Hypothèques		
Valeur comptable des actifs	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
Valeur comptable des actifs	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

Exercice

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS****RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

N°	BE-0841.470.248	A-app 6.5
----	-----------------	-----------

	Code	Exercice
<b>PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME</b>		
<b>Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées</b>	9220	
Bases et méthodes de cette estimation		

**NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**  
A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)**

Garantie constituée au profit de la Ville de Liège

Droit sur la ligne de crédit

Exercice

5 780,00

400 000,00

N° BE-0841.470.248

A-app 6.6

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

	Codes	Exercice
<b>ENTREPRISES LIÉES OU ASSOCIÉES</b>		
Garanties constituées en leur faveur	9294	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9295	
<b>LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES</b>		
Créances sur les personnes précitées	9500	268,10
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Créances 2019 sur les jetons de présence - remboursées en 2021		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	

	Exercice
<b>LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)</b>	
Honoraires réviseurs	7 600,00

	Exercice
<b>TRANSACTIONS CONCLUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN DEHORS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES</b>	
<b>Avec des personnes détenant une participation dans la société</b>	
Nature des transactions	
<b>Avec des entreprises dans lesquelles la société détient une participation</b>	
Nature des transactions	
<b>Avec des membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance de la société</b>	
Nature des transactions	

N°	BE-0841.470.248
----	-----------------

A-app 6.8

## RÈGLES D'ÉVALUATION

Il est précisé que d'une manière générale il sera fait application des principes qui figurent dans l'A.R. du 29 avril 2019 et qu'il sera tenu compte des avis de la Commission des Normes Comptables.

De manière plus spécifique, il sera fait application des règles particulières énoncées ci-après.

### FRAIS D'ETABLISSEMENT

Les frais d'établissement sont pris en charge au moment où ils sont engagés.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément à l'article 3-38 de l'A.R. du 29/04/2019, les immobilisations incorporelles acquises de tiers ou par apport sont valorisées à leur prix d'acquisition et les autres sont valorisées à leur coût de revient. Elles font l'objet, en cas d'utilisation limitée dans le temps, d'amortissements linéaires aux taux de 20%.

Les amortissements sont calculés prorata temporis en fonction de la date d'acquisition et en nombre de jour.

Les projets de développement informatiques sont comptabilisés comme " immobilisation en cours " jusqu'à leur date de mise en service. Les amortissements sont alors calculés au prorata temporis en nombre de jour.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition, de revient, ou valeur d'apport, y compris les frais accessoires, conformément aux articles 3-14, 3-15 et 3-17 de l'A.R. du 29/04/2019.

Les immobilisations corporelles à utilisation limitée dans le temps font l'objet d'amortissements linéaires aux taux suivants :

"Immeubles : 3% (linéaire)

"Installations : 10% (linéaire)

"Machines et outillage : 20% (linéaire)

"Mobilier et matériel de bureau : 20% (linéaire)

"Matériel roulant : 20% (linéaire)

"Matériel informatique : 33,33% (linéaire)

"Aménagement des locaux : 10% (linéaire)

"Frais accessoires : 0% - 100% (linéaire)

Les amortissements sont calculés prorata temporis en fonction de la date d'acquisition et en nombre de jour pour les immobilisations dont la mise en service est directe.

Immeubles :

Concernant l'immeuble acquis en 2017, dont la partie terrain et construction ont fait l'objet d'un investissement sur base de la valeur d'acquisition, les règles suivantes seront d'application :

"Tous les travaux de maintien de l'actif qui seront effectués par la suite feront l'objet d'une prise en charge directe ;

"Par contre, tout ce qui concourt à augmenter la valeur du patrimoine immobilier fera l'objet d'un investissement.

Matériel informatique :

A dater de l'exercice comptable 2018, le seuil absolu à partir duquel l'on comptabilise une immobilisation est fixé à 3.000,00 euros ; en dessous de ce montant, il y a prise en charge immédiate.

Par dérogation au paragraphe précédent, à l'occasion d'un nouvel engagement, le premier équipement, qui a été acheté par IMIO et fourni au nouvel engagé, fait l'objet d'un investissement, quel que soit le prix d'acquisition de l'équipement.

Frais accessoires :

Les frais accessoires sont amortis de 0 à 100%.

Les frais accessoires sur terrains quant à eux subissent une réduction de valeur l'année de l'acquisition.

Les immobilisations corporelles peuvent faire l'objet d'une réévaluation lorsque la valeur de celles-ci, déterminée en fonction de leur utilité pour l'entreprise, présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable.

### IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations et créances sont inscrites à leur prix d'acquisition déduction faite des montants non appelés. Toutefois, une évaluation individuelle de chaque participation est établie en tenant compte de différents critères tels que la situation, la rentabilité et les perspectives de la société dans laquelle une participation est détenue.

Les créances et les cautionnements sont inscrits à leur valeur nominale.

Les moins-values constatées sur les immobilisations financières font l'objet de réductions de valeur selon le prescrit de l'article 3-44 de l'A.R. du 29/04/2019.

#### CREANCES A PLUS D'UN AN ET A UN AN AU PLUS

Les créances sont reprises à leur valeur nominale conformément à l'article 3-45 de l'A.R. du 29/04/2019.

Les créances font l'objet de réductions de valeur si des risques de non-récupération, de moins-value ou de dépréciations probables existent.

Lorsqu'il apparaît qu'une créance est définitivement perdue, cette perte est directement enregistrée au compte de résultats.

Au moins annuellement, une évaluation, par le conseil d'administration, est faite au niveau des créances commerciales en vue d'appliquer d'éventuelles réductions de valeur. Cette comptabilisation éventuelle se fait sur base de documents probants, tels que rappels, recommandés, courriers d'avocats, justifiant cette prise de décision.

#### STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION

Les en-cours de fabrication sont évalués à leur coût de revient (article 3-15 de l'A.R. du 29/04/2019) éventuellement majorés, compte tenu du degré d'avancement des travaux, de l'excédent du prix stipulé au contrat par rapport au coût de revient conformément à l'article 3-49 de l'A.R. du 29/04/2019.

#### PLACEMENTS DE TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES

Les composants de ces rubriques sont repris à leur valeur nominale.

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles font l'objet de réductions de valeur, conformément à l'article 3-52 de l'A.R. du 29/04/2019.

#### PLUS-VALUES DE REEVALUATION

Les plus-values de réévaluation sont traitées en conformité à l'article 3-35 de l'A.R. du 29/04/2019.

#### SUBSIDES RECUS EN CAPITAL

Les subsides en capital sont repris pour les montants reçus, déduction faite des impôts différés. Des réductions échelonnées sont déduites au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles lesdits subsides ont été obtenus, et le cas échéant, à concurrence du solde, en cas de réalisation ou de mise hors service de ces immobilisations.

#### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont individualisées et tiennent compte des risques prévisibles, conformément aux articles 3-28 à 3-33 de l'A.R. du 29/04/2019. Elles font l'objet de reprises dans la mesure où elles excèdent, en fin d'exercice, une appréciation actuelle des risques et charges, en considération desquelles elles ont été constituées.

#### DETTES A PLUS D'UN AN ET A UN AN AU PLUS

Les emprunts et les dettes sont évalués à leur valeur nominale en application de l'article 3-55 de l'A.R. du 29/04/2019. Elles sont majorées, le cas échéant, des intérêts de retard ou d'autres pénalités dues.

#### DEVISES

Les avoirs, dettes, droits et engagements libellés en devises sont convertis en euro sur base des cours officiels des changes. Les différences de change sont comptabilisées en produits ou en charges.

A la clôture de l'exercice, les postes en devises sont réévalués au taux de change de clôture et les écarts de conversion sont compensés par devises. Les écarts de conversion négatifs sont pris en charge et les écarts de conversion positifs sont reportés (au passif). Les écarts de conversion sur les valeurs disponibles et les placements de trésorerie en devises sont immédiatement pris en compte de résultats.

N°	BE-0841.470.248	A-app 7.1
----	-----------------	-----------

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU  
DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

### PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	Directement		Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
Nombre		%	%	(+) ou (-) (en unités)				
DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE								

N°	BE-0841.470.248	A-app 9
----	-----------------	---------

## AUTRES INFORMATIONS A COMMUNIQUER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

	Codes	Exercice
<b>DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES</b> <i>(rubriques 45 et 178/9 du passif)</i>		
<b>Dettes fiscales échues</b>	9072	
<b>Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale</b>	9076	
<b>MONTANT DES SUBSIDES EN CAPITAUX OU EN INTÉRÊTS PAYÉS OU ALLOUÉS PAR DES POUVOIRS OU INSTITUTIONS PUBLICS</b>	9078	<b><u>285 035,01</u></b>

N°	BE-0841.470.248	A-app 11
----	-----------------	----------

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES**

N°	BE-0841.470.248	A-app 12
----	-----------------	----------

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 999,00

### TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	37,1	2,9	39,4	32,4
Nombre d'heures effectivement prestées	101	56 320	3 850	60 170	48 560
Frais de personnel	102	2 510 692,69	171 647,82	2 682 340,51	2 203 215,45

### A la date de clôture de l'exercice

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	41	1	41,8
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	41	1	41,8
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	32	1	32,8
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	24	1	24,8
de niveau supérieur non universitaire	1202	6		6,0
de niveau universitaire	1203	2		2,0
Femmes	121	9	0	9,0
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	8		8,0
de niveau supérieur non universitaire	1212	1		1,0
de niveau universitaire	1213			
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130			
Employés	134	41	1	41,8
Ouvriers	132			
Autres	133			

N°	BE-0841.470.248	A-app 12
----	-----------------	----------

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

<b>ENTRÉES</b>	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	9		9,0
<b>SORTIES</b>				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305		1	0,9

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	

N°	BE-0841.470.248	A-app 13
----	-----------------	----------

## **RAPPORT DE RÉMUNÉRATION**

*pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)*

## CONTROLES

Nom Client: Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle  
 Exercice comptable: 01/01/2020 - 31/12/2020  
 Devise:  
 Schéma: A

### CONTRÔLES DES SIGNES

Aucune erreur n'a été constatée lors des contrôles des signes

### CONTRÔLES LEGAUX

### CONTRÔLES SUPPLÉMENTAIRES

### LISTE DES CONTRÔLES DANS LE BILAN SOCIAL

Employés inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice et de l'exercice précédent

Contrôles bilan social	Valeur gauche	Valeur droite	Différence
<b>102 = 620 + 621 + 622 + 623</b>	2 682 340,51	1 902 073,40 + 578 359,91 + 0,00 + 128 680,20	73 227,00

### REMARQUES COMPTABLES

#### Tâche du verification

Quand il y a une mission de vérification ou de redressement complémentaire, vous pouvez compléter ça dans les comptes annuels. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez compléter cette section avec 'non'. Déclaration concernant une mission de vérification ou de redressement complémentaire

#### participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises.

Si la catégorie 28 a une valeur, l'annexe doit être complétée aussi. Information relative aux participations

#### Fusion/scission

On doit vérifier si l'entreprise a repris de nouvelles activités d'une autre entreprise (fusion) ou éliminer certaines activités (scission).